

BILAN DE MI-MANDAT

2020 - 2023



ville-argelessurmer.fr



Antoine Parra
Maire d'Argelès-sur-Mer,
Président de la Communauté de communes
Albères - Côte Vermeille - Illibérís

On l'a dit, on l'a fait : ces actions qui changent votre quotidien !

Argelès, avec vous et pour vous !

Le bilan de mi-mandat est un moment important. Il permet dans la vie d'une commune de faire le point sur les projets réalisés, en cours ou à venir. Il permet de partager ensemble, à mi-parcours, une radiographie du chemin parcouru et un aperçu des horizons encore devant nous.

Ces trois années ont bouleversé les équilibres du monde et ce faisant, par ricochet, notre environnement quotidien. Qui aurait pu en effet prévoir, à l'aube de l'année 2020, la pandémie de la Covid, la guerre en Ukraine, la flambée des coûts de l'énergie, qui rendent plus que jamais urgente la transition écologique ? Face à cette accélération de l'histoire, au bout de la chaîne de nos institutions, les villes ont été sollicitées comme jamais. À Argelès-sur-Mer, comme ailleurs, il a fallu ainsi mettre en place des plans d'urgence, ajuster nos priorités.

Rendre compte de ces trois années, c'est donc d'abord dresser un bref récapitulatif des mesures mises en place pour passer ces obstacles successifs. Je tiens ici, à associer à notre équipe municipale, tout le personnel de la ville qui s'est mobilisé bien souvent au-delà de leur cadre habituel de travail.

S'il nous a fallu être agiles dans nos décisions, nous sommes également convaincus qu'Argelès-sur-Mer, en cette période tourmentée, doit offrir un pôle de stabilité à nos familles et à nos habitants. Je ne crois pas trahir la pensée de beaucoup d'entre vous en écrivant qu'Argelès-sur-Mer est une ville où il fait encore bon vivre.

Notre ambition est de rester dans cette dynamique et de maintenir nos projets dans tous les domaines : en matière d'éducation ; de petite enfance ; d'accompagnement social avec notamment la création de la Maison France services ; d'environnement ; d'urbanisme, la qualité de notre bâti ancien comme contemporain ; d'adaptation aux nouvelles données énergétiques... Un soin particulier est également apporté quotidiennement à notre voirie et à la propreté, défis permanents pour une ville touristique.

Éducation, petite enfance, social, sécurité, sport, environnement, finances... Dans tous les domaines, nous avons maintenu nos projets.

Ce bilan, c'est d'abord le fruit d'un engagement, celui d'un collectif élu en 2020, qui fait ce qu'il dit et dit ce qu'il fait.

Ce bilan, c'est enfin la mise en œuvre d'un projet pour la ville et pour nos citoyens ; un projet dans lequel a souhaité s'engager la majorité des Argelésiens et Argelésiennes.

La cohésion sociale constitue la colonne vertébrale de notre projet, qui s'articule autour d'orientations fortes en matière de démocratie participative et de transition écologique. Cette exigence que nous nous sommes fixés et pour laquelle nous avons été placés en responsabilité constitue le socle de notre action.

Parce qu'Argelès-sur-Mer est pour Tous et avec Tous, cet exercice nous permet de faire avancer le projet que nous avons dessiné ensemble en 2020 et de continuer à bâtir nos perspectives collectives pour demain.

Tous les âges de la vie ont nécessité notre vigilance, que ce soit pour nos anciens, comme pour nos jeunes.

Argelès-sur-Mer a fait mieux que résister aux crises. C'est donc pleins d'espoir et de confiance que nous nous tournons vers la seconde moitié de ce mandat en comptant sur votre soutien pour que notre ville continue à être un lieu de sérénité dans une période tourmentée.

Depuis 2020, je suis à la tête d'une équipe plurielle, qui a décidé de mettre de côté les étiquettes partisans pour se concentrer sur le local, et agir pour le devenir d'Argelès-sur-Mer et de ses 10 792 habitants. Une équipe à votre image. Pour faire d'Argelès-sur-Mer une ville naturellement tournée vers l'avenir, fière de ses racines et préservatrice de son environnement. Aujourd'hui et demain, cela restera notre ligne de conduite.

Avec mon entière fidélité,




Antoine Parra
Maire
Président de la CCACVI



1^{re} Adjointe
Julie Sanz
Finances, budget
et tourisme



2^e Adjoint
Laurent Fabre
Commerce
Mobilités



3^e Adjointe
Marguerite Pujadas
Affaires scolaires
Solidarité sociale



4^e Adjoint
Antoine Casanovas
Urbanisme



5^e Adjointe
Brigitte De Capèle
Rayonnement culturel



6^e Adjoint
Philippe Rius
Associations patriotiques



7^e Adjointe
Valérie Picot
Dynamisation du port et
littoral - Marché artisanal



8^e Adjoint
Frédéric Donnet
Amélioration du cadre de
vie et de la citoyenneté



9^e Adjointe
Muriel Saignol
Solidarité sociale et
lutte contre l'exclusion



Conseillère Municipale
Lydie Fourc
Centre technique
municipal /Agriculture



Conseiller Municipal
Aimé Alberty
Animations de la ville
Camping municipal



Conseillère Municipale
Isabelle Moreschi
Sécurité et prévention
des risques - Circulation



Conseiller Municipal
Philippe Filhol
Cadre de vie et
commerces secteur plage



Conseiller Municipal
Jacques Vilanove
Vie associative - Sport
Cohérence territoriale



Conseillère Municipale
**Marie-Catherine
Barnades - Berdaguer**
Communication
Politique de proximité



Conseiller Municipal

Stéphane Pinéda
Agriculture
Environnement



Conseillère Municipale

Agnès Pons-Froidevaux
Camping municipal
Accessibilité



Conseiller Municipal

Didier Lafond
Patrimoine - Culture
Coopération transfrontalière



Conseillère Municipale

Camille Got
Santé
Animations de la ville



Conseillère Municipale

Lucia Sadok
Politique de proximité



Conseiller Municipal

Benoît Ribard
Jeunesse et enfance
Transition écologique



Conseillère Municipale

Bernadette Michalak-Guimber
Inclusion - Accessibilité
Relations usagers



Conseiller Municipal

David Thadée
Mobilités et déplacements
Jeunesse et enfance
Cohérence territoriale



Conseillère Municipale

Laurence Véziat
Solidarité sociale
Vie associative



Conseiller Municipal

Pierre Broch



Conseillère Municipale

Sabine Moinx
Inclusion
Port - Littoral



Nicolas Rabat, Conseiller municipal de la majorité
disparu soudainement le 5 novembre 2022.

La disparition de Nicolas Rabat, Conseiller municipal
délégué au Sport et au Commerce a endeuillé la
municipalité et toute la ville d'Argelès-sur-Mer pour
laquelle il s'est investi sans compter. Son engagement
perdure au travers des projets menés.

Toute l'équipe municipale lui rend hommage.





p10

Environnement

p18

Mobilité

p26

Aménagement

p32

Cadre de vie

p38

Services publics

p46

Pour vos enfants

p50

Solidarité

p54

Festivités

p58

Perspective 2026

p66

Vie locale

**Des projets qui allient
bon sens et ambition !**



UNE MAIRIE À VOTRE ÉCOUTE

UNE VILLE SÛRE ET PROPRE

SE DÉPLACER ET STATIONNER FACILEMENT

**S'ÉPANOUIR ET VIEILLIR
EN BONNE SANTÉ**

**SOLIDARITÉS, HANDICAPS
ET VIVRE ENSEMBLE**

**L'ÉCOLOGIE RÉELLE, ET VIVRE ENSEMBLE
EN RÉPONSE AUX DÉFIS DE L'AVENIR**

**SPORTS, CULTURE
& PATRIMOINE DANS UNE VILLE QUI ÉVOLUE**

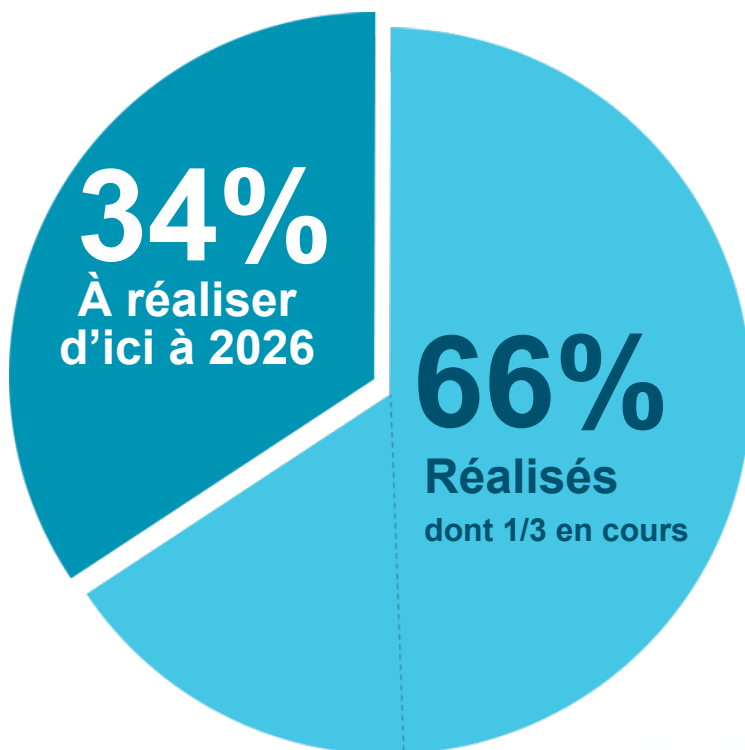
**LIMITATION DE L'ÉTALEMENT URBAIN,
PRÉSERVATION DES ESPACES NATURELS**

**UNE ÉCONOMIE DYNAMIQUE,
UN TOURISME 4 SAISONS**

**UNE VILLE POUR TOUS,
UNE PLACE POUR CHACUN**



10 ENGAGEMENTS 67 PROJETS



ENVIRONNEMENT

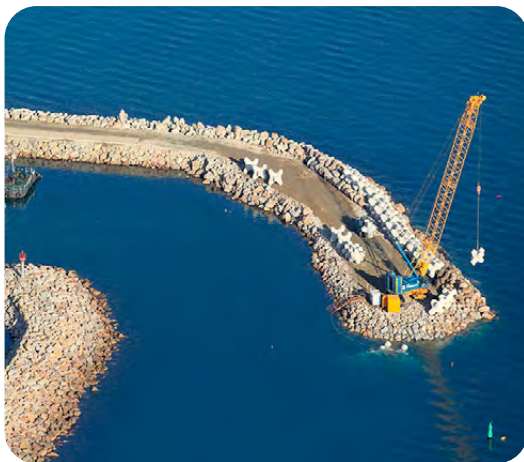
Répondre aux défis de l'avenir



Préservation du littoral

Confortement de la digue Nord du port

Carapace trouée par endroits, acropodes endommagés, fissures dans la dalle de la piste d'accès... Construite dans les années 1970 pour faciliter l'écoulement de la Massane à son embouchure et protéger Argelès-sur-Mer des inondations par débordement, la digue Nord avait perdu de sa solidité. Son confortement était nécessaire pour assurer la sécurité de l'ouvrage ainsi que celle de la ville et de ses habitants. Débutés en octobre 2022, les travaux se sont achevés en juin 2023 et ont servi de tremplin vers l'emploi à des jeunes du territoire, grâce à la clause d'insertion sociale intégrée dans le marché public par la Ville d'Argelès-sur-Mer.



Environnement

Mobilité
Aménagement
Cadre de vie
Services publics
Pour vos enfants
Solidarité
Festivités
Perspective 2026
Vie locale



Coût du projet : **9 961 342, 80 € TTC**



Financement :
Etat PITE 9,4 %
Conseil régional 9,4 %
Conseil départemental 7,1 %
Communauté de Communes ACVI 11,8 %
Autofinancement (Commune) 62,3 %



220 mètres linéaires ont été confortés.



44 350 tonnes d'enrochements, tous types confondus, ont été apportés.

718 acropodes de 21,6 tonnes chacun ont été posés.

265 acropodes de l'ancienne digue ont pu être réutilisés.

**L'ÉCOLOGIE
RÉELLE,
EN RÉPONSE
AUX DÉFIS
DE L'AVENIR**

Préservation du littoral



Ré-ensablement de la plage du Racou

Le projet de confortement de la digue Nord du port prévoyait que les sables issus du dragage réalisé en pied de digue soient dédiés à la plage du Racou. Engagement tenu ! En juin 2023, 14 000 m³ de sédiments sableux, issus du dragage en pied de digue, ont été acheminés sur la plage du Racou, afin de lui permettre de se reconstituer et ainsi participer à la lutte contre l'érosion du trait de côte. Ce sable fait d'ailleurs l'objet d'un suivi topo-bathymétrique (déplacement de sable de la partie émergée et immergée de la plage) par les scientifiques de l'Observatoire de la côte sableuse catalane.



14 000 m³

de sédiments sableux, issus du dragage en pied de digue, ont été acheminés sur la plage du Racou



Valérie Picot,
7^e Adjointe
Déléguee au Port et au Littoral
Marché artisanal



Nos plages sont des espaces touristiques d'importance, certes, mais elles sont surtout des milieux fragiles confrontés à l'érosion côtière. Aujourd'hui, l'érosion du trait de côte sur le littoral argelésien est d'environ trois mètres par an.

Tout l'enjeu est de freiner ce phénomène. Parce que nous ne voulons pas voir nos plages disparaître, notre municipalité évolue, avec l'aide de nombreux partenaires, vers une gestion plus respectueuse du fonctionnement naturel de cet écosystème.



Sabine Moinx
Conseillère municipale
Déléguee en charge de l'Inclusion,
du Port et du Littoral

Plan de nettoyage raisonné des plages



La plage est le meilleur ouvrage pour lutter contre l'érosion côtière. Soucieuse de préserver cet environnement, la municipalité d'Argelès-sur-Mer s'est engagée dans une démarche de gestion durable de son littoral sableux. En 2023, elle a adopté et mis en place un plan de nettoyage raisonné et différencié des plages.

Ainsi, selon les plages, le nettoyage est désormais pratiqué de la façon suivante :

- Plage centre (P4) : Nettoyage mécanisé sur l'ensemble de la profondeur de la plage 7j/7.
- Plage du Tamariguer (P2), plage des Pins (P3) et plage Sud (P5) :
 - Aucune intervention sur une bande de 5m à partir de la mer.
 - Nettoyage mécanisé environ 2 fois par semaine depuis 5m de la mer jusqu'au poste de secours.
 - Nettoyage manuel 7j/7 du poste de secours à la promenade.
- Plage de la Marena (P1) et plage du Racou (P6) : Nettoyage 100% manuel, 7j/7.

Plus naturelles et vivantes, nos plages résisteront mieux à l'érosion éolienne et marine.

Environnement

Mobilité
Aménagement
Cadre de vie
Services publics
Pour vos enfants
Solidarité
Festivités
Perspective 2026
Vie locale

**L'ÉCOLOGIE
RÉELLE,
EN RÉPONSE
AUX DÉFIS
DE L'AVENIR**

Réserves naturelles nationales



Restauration dunaire à la Marendà

Site Natura 2000 cogéré par la Ville d'Argelès-sur-Mer et le Parc naturel marin du Golfe du Lion, le littoral sableux argelésien (de la réserve naturelle nationale du mas Larrieu au Racou) fait l'objet des plus grands soins. En octobre 2020, la municipalité d'Argelès-sur-Mer installait un réseau de ganivelles au lieu-dit de la Marendà, à proximité du camping municipal "Le Roussillonnais". En piégeant le sable, ces clôtures de bois favorisent la restauration

naturelle de la dune et protègent les espèces animales et végétales qui y vivent, en canalisant le public. Au printemps 2023, le parking gratuit situé devant le camping municipal a été décroulé sur la partie en limite de plage. À la place, des ganivelles et des clôtures simples ont été installées pour étendre et préserver le cordon dunaire.



3 KMs de clôtures type ganivelles pour canaliser le public



1 400 Kg de déchets retirés rien qu'en septembre 2022



Pierre Broch

Conseiller municipal et Vice-président de la
Fédération des Réserves Naturelles Catalanes



La municipalité d'Argelès-sur-Mer agit concrètement et au quotidien pour préserver ses réserves naturelles et ses espaces protégés. Elle dispose d'agents dédiés qui travaillent en lien direct avec ceux de la Réserve Naturelle Nationale de la forêt de la Massane, du Parc Naturel Marin du Golfe du Lion, de la Fédération des Réserves Naturelles Catalanes et du Conservatoire du Littoral. Ensemble, ils déploient des plans de gestion écologique et œuvrent à préserver la biodiversité de ces sites remarquables.

Conventions de co-gestion de sites

En mars 2022, la Ville d'Argelès-sur-Mer et le Parc naturel marin du golfe du Lion ont renouvelé leur convention de co-gestion du site Natura 2000 "Embouchure du Tech et Grau de la Massane" pour la période 2022-2025. Ce site intègre quatre unités naturelles argelésiennes : la réserve naturelle nationale (RNN) du mas Larrieu, la Marenda, le Tamariguer (et les Conques) et le Racou.

La Ville d'Argelès-sur-Mer a également renouvelé sa convention avec le Conservatoire du Littoral et la Fédération des Réserves Naturelles Catalanes pour la co-gestion de la réserve naturelle nationale du mas Larrieu et du site classé Racou / Criques de Portells.

Dans le cadre de ces conventions, le littoral argelésien fait l'objet des plus grands soins.

Congrès Europarc

En octobre 2022, notre commune a eu l'honneur d'accueillir la conférence Europarc. Pour la première fois, le plus grand rassemblement de professionnels des aires protégées en Europe se déroulait en France, à Argelès-sur-Mer. Pendant trois jours, près de 300 naturalistes et professionnels de la nature, en provenance de toute l'Europe étaient ainsi réunis à Argelès-sur-Mer pour échanger leurs expériences et leurs idées sur l'adaptation au changement climatique dans et autour des zones naturelles protégées.

**L'ÉCOLOGIE
RÉELLE,
EN RÉPONSE
AUX DÉFIS
DE L'AVENIR**

Économies d'énergie



Rénovation de l'éclairage public

La municipalité d'Argelès-sur-Mer s'est dotée d'un plan de sobriété énergétique et agit pour réduire considérablement sa consommation d'électricité. Elle s'est ainsi engagée, en fin d'année 2022, à remplacer progressivement tous ses éclairages obsolètes et énergivores. Au total, la ville d'Argelès-sur-Mer compte 3 564 points lumineux. 1 023 éclairages "boules" aux vapeurs de mercure ont déjà été remplacés par des ampoules LED. Cette opération, combinée à l'extinction nocturne de l'éclairage public, a déjà permis à la Ville de réduire de 80% sa facture totale d'électricité.

Extinction nocturne de l'éclairage public

Parmi les mesures du plan de sobriété énergétique mis en place par la municipalité figure l'extinction nocturne de l'éclairage public. Depuis le 1er novembre 2022, les lumières de la ville d'Argelès-sur-Mer s'éteignent chaque nuit entre 23h00 et 05h00 du matin (entre 01h00 et 05h00 du 1^{er} avril au 30 septembre). Cette mesure a déjà permis, à elle seule, de réduire de plus de 40% la consommation énergétique de la ville.

Environnement

Mobilité
Aménagement
Cadre de vie
Services publics
Pour vos enfants
Solidarité
Festivités
Perspective 2026
Vie locale



Benoit Ribard,
Conseiller municipal
Délégué à la Transition Écologique



La municipalité d'Argelès-sur-Mer s'est dotée d'un plan de sobriété énergétique et agit pour réduire considérablement sa consommation d'électricité ainsi que son impact sur la biodiversité nocturne.



43% c'est la **baisse de la facture totale d'électricité** de la commune grâce au passage aux LEDs combiné à l'extinction nocturne de l'éclairage public.



52,46 tonnes de CO2 de moins émises dans l'atmosphère



440 769 KWh de consommation en moins



Coût du projet : **607 677,82€ TTC**
Le FEDER (programme Européen porté par la Région) a participé au financement à hauteur de 9 965€ (soit 2% du montant HT).

**L'ÉCOLOGIE
RÉELLE,
EN RÉPONSE
AUX DÉFIS
DE L'AVENIR**

MOBILITÉ

Une ville pour se déplacer plus facilement

Aménagement pour une circulation apaisée



Création d'un giratoire au carrefour des avenues d'Hürth et de Montgat

De décembre 2022 à mars 2023, des travaux ont été entrepris sur les avenues de Montgat et d'Hürth, afin de poursuivre les pistes cyclables existantes jusqu'à celle de la route Nationale. Dans le même temps, un giratoire a été créé au croisement de ces deux avenues à fort trafic. Cette nouvelle infrastructure fluidifie et sécurise la circulation de tous les usagers de la route (véhicules, cyclistes, piétons).

Le projet comprend :

Aménagement d'une voie partagée cyclistes/piétons en site propre, c'est-à-dire séparée de la chaussée

Réalisation d'aménagements paysagers entre les chaussées et les pistes cyclables, en complément des arbres existants.

Rénovation de l'éclairage public avec installation de luminaires LED, moins énergivores.



Coût du projet : **611 656 € TTC**



Installation d'un feu tricolore intelligent sur la route de Sorède et Route Nationale

Afin d'améliorer la sécurité routière sur la route de Sorède et sur la Route Nationale, la municipalité d'Argelès-sur-Mer a procédé à l'installation d'un feu tricolore intelligent. Il oblige les automobilistes à réduire leur vitesse ; le feu passant automatiquement au rouge si le véhicule roule trop vite



Le feu est rouge avant toute détection de véhicules.



Si le conducteur respecte la vitesse, le feu passe au vert.

**SE DÉPLACER
ET STATIONNER
FACILEMENT**

Mobilités douces



Aménagement de pistes cyclables

Depuis 2020, la municipalité s'empare du sujet des mobilités douces et s'attelle à étoffer son réseau de pistes cyclables reliant l'archipel argelésien. Objectifs : favoriser et sécuriser les déplacements doux (piétons et cyclistes) via des liaisons paysagères et fluidifier le trafic routier. Plusieurs grands axes structurants ont déjà été réaménagés pour permettre des mobilités partagées et apaisées :

- La rue des Cyprès
- Le boulevard Herriot
- L'avenue du 8 mai 1945
- L'avenue Général de-Gaulle
- L'avenue et le chemin de Charlemagne
- Les avenues Montgat et Hürth

Le chemin de Néguebous fait à son tour l'objet d'un vaste chantier de requalification, débuté au premier semestre 2023.

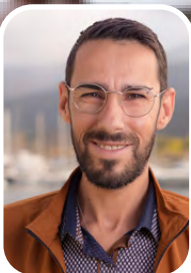




37 Kms
d'itinéraires cyclables
2 vélo-routes



2 aires de co-voiturage



David Thadée
Conseiller Municipal
Délégué aux Mobilités et Déplacements



Notre objectif est de mettre en cohérence les solutions de mobilité existantes sur notre territoire mais aussi nos politiques publiques ayant une influence sur les déplacements. Nous souhaitons construire une stratégie globale des mobilités durables au bénéfice de tous, mais aussi travailler en concertation avec les différents acteurs de la mobilité à l'échelle supra-communale (Département, Région, Pays Pyrénées- Méditerranée, collectivités limitrophes...) pour développer l'intermodalité. Préparer la ville de demain se décide aujourd'hui. En entreprenant d'importants travaux sur des axes structurants de notre ville, nous mettons tout en œuvre pour faire de nos routes des axes durables qui permettent une circulation fluide. Requalifier une voie, c'est la repenser à tous les niveaux : garantir des accès piétons, cyclables et PMR. C'est aussi harmoniser la cohabitation des automobilistes et des cyclistes mais également moderniser nos réseaux secs et humides.

**SE DÉPLACER
ET STATIONNER
FACILEMENT**

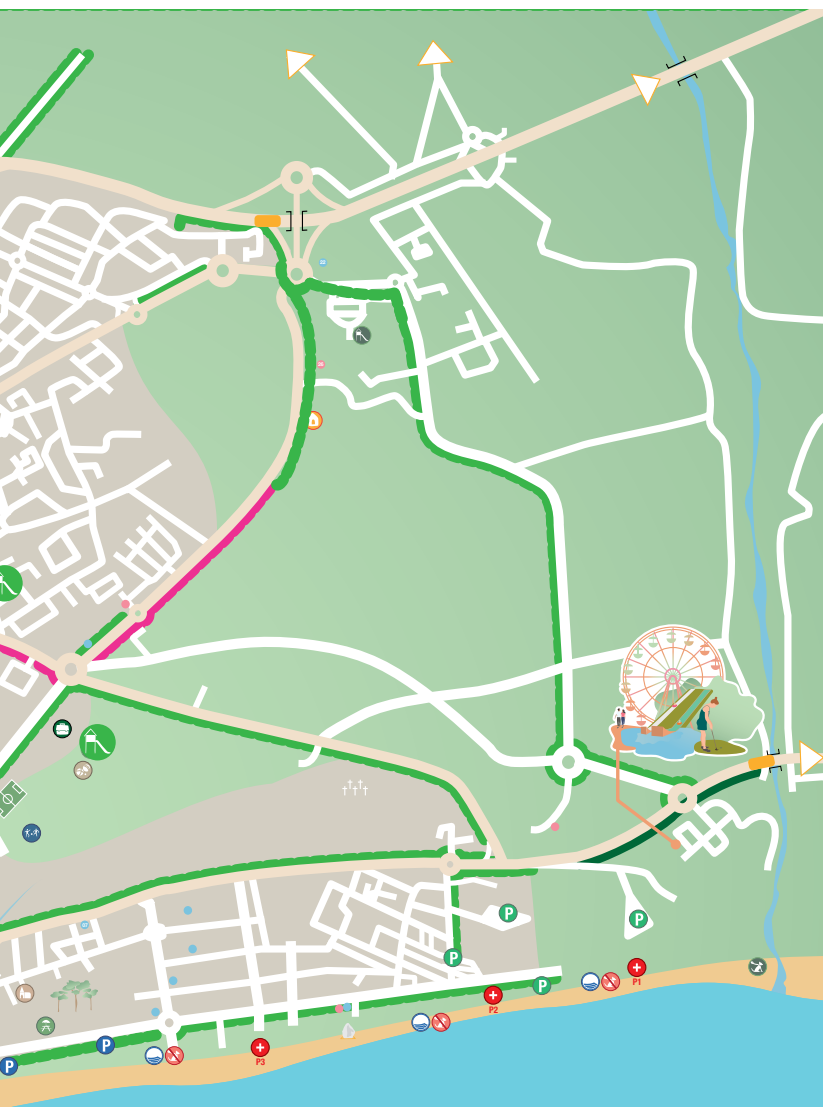
Mobilités douces





Pistes cyclables réalisées

Pistes cyclables prévues en fin 2024 début 2025



Environnement

Mobilité

Aménagement

Cadre de vie

Services publics

Pour vos enfants

Solidarité

Festivités

Perspective 2026

Vie locale

**SE DÉPLACER
ET STATIONNER
FACILEMENT**

Service public de mobilité



Bouquet de mobilités d'Aqui

Dès son élection en juin 2020, la majorité municipale d'Argelès-sur-Mer a souhaité déployer un véritable bouquet de services à la mobilité. Pour ce faire, elle a décidé de recourir à une Délégation de Service Public (DSP). Au terme d'une longue procédure, celle-ci a été attribuée à la société de transport Pagès, groupe Keolis, pour une durée de 7 ans. Elle a donné naissance, le 2 mai 2023, à un bouquet de solutions de mobilité baptisé d'Aqui.

Celui-ci regroupe différents services à la mobilité adaptés et performants au bénéfice de tous les habitants et usagers d'Argelès-sur-Mer (enfants, résidents, estivants) :

- Navettes d'Aqui : deux lignes de navettes 100% électriques qui desservent le village et la plage, toute l'année
- Trains touristiques d'Aqui : quatre circuits assurés par des petits trains routiers pour se déplacer l'été (du 2 mai au 31 octobre).
- Vélos d'Aqui : une flotte de 30 vélos à assistance électrique disponible en location libre-service.
- Bus d'Aqui : quinze circuits de transport scolaire intra-muros qui assurent, la liaison domicile-école-domicile des élèves d'Argelès-sur-Mer.

Si l'exploitation du réseau revient à la société Pagès, groupe Keolis, la municipalité veille au service rendu aux usagers et fixe le cap. Les services municipaux travaillent aussi en lien avec le service régional des transports pour créer des connections entre leurs différents réseaux (bus, TER, véloroute...) et ainsi offrir des alternatives à la voiture individuelle pour rayonner au-delà du territoire communal.





Laurent Fabre,
2^e Adjoint
Délégué aux Mobilités et Déplacements

“

Ce transport public nous l'avons souhaité pour TOUS les Argelésiens, tous les vacanciers et adapté à chacun. Nous avons confié l'exploitation du réseau à la société Pagès, groupe Keolis, pour son professionnalisme mais la municipalité conserve bien le contrôle du service rendu aux usagers et fixe elle-même les tarifs et les objectifs à atteindre. Les tarifs pratiqués sont donc volontairement et résolument accessibles pour permettre à TOUS de profiter des navettes, trains touristiques ou encore vélos d'Aqui et de se déplacer librement à Argelès-sur-Mer.



3 bus dont 2 électriques
(+1 bus électrique en 2024)



4 circuits pour 14 petits trains touristiques
dont 2 électriques (+ 2 petits trains en 2024)



30 vélos en location sur 9 stations

Ligne 540 liO

Suite à la réorganisation des lignes de bus par la Région Occitanie, Argelès-sur-Mer a souhaité rétablir la ligne 540 liO.

Tous les arrêts qui étaient desservis auparavant sont en cours de redéploiement.

Cette décision vise à améliorer l'accessibilité et la mobilité, facilitant ainsi les déplacements quotidiens des Argelésiens.

Environnement

Mobilité

Aménagement

Cadre de vie

Services publics

Pour vos enfants

Solidarité

Festivités

Perspective 2026

Vie locale

**SE DÉPLACER
ET STATIONNER
FACILEMENT**

AMÉNAGEMENT

Des quartiers entretenus et apaisants



Un Plan Local d'Urbanisme révisé

Le Plan Local d'Urbanisme (PLU), approuvé en conseil municipal le 10 mars 2022, présente la traduction planifiée et réglementaire d'un véritable projet de ville à horizon 2028, pensé par les élus d'Argelès-sur-Mer au bénéfice des habitants d'aujourd'hui et de demain. Il s'articule autour de trois objectifs indissociables : revitaliser le centre-ville, perpétuer le développement économique de la ville pour créer de l'emploi et inscrire la ville dans son environnement écologique et paysager. Pour qu'Argelès demain soit une ville toujours attractive et à l'environnement préservé ; une ville où l'on peut travailler et bien vivre ensemble pour rayonner au-delà du territoire communal.

+ 33 hectares de zones naturelles remarquables et protégées

-30% de consommation foncière par rapport à la période 2009-2019

85 demandes de permis de construire ont été déposées entre le 10 mars 2022 et le 31 juillet 2023 ; **50 ont été refusées**

+1 étage maximum par rapport à la maison à l'entour la plus basse



Antoine Casanovas
4^e Adjoint
Délégué à l'Urbanisme



Ce nouveau Plan Local d'Urbanisme répond aux règles fixées par les lois, les règlements et les documents qui lui sont supérieurs. Nous y avons ajouté des règles plus contraignantes (limitation de hauteur des nouveaux immeubles, surfaces habitables, taux de logements sociaux). Toutes les demandes de permis de construire doivent s'y conformer. Si la demande respecte les règles, le Maire n'a pas le droit de la refuser. Les arguments tels que "ce n'est pas joli ; ça ne correspond pas à Argelès la naturelle, ça dénature le paysage..." ne sont malheureusement pas des motifs de droit justifiant un refus de permis de construire.

Densifier pour préserver notre écrin naturel

Le nouveau PLU fixe ainsi les règles d'urbanisation pour qu'Argelès-sur-Mer se densifie plus qu'elle ne s'étende sur les zones naturelles alentour. D'ailleurs, de nouvelles zones naturelles remarquables et protégées ont été créées et des projets urbains, initialement prévus sur des espaces agricoles, ont été retirés du PLU.

Le PLU encadre également le développement résidentiel et économique, privilégiant la densification à l'étalement urbain afin de limiter la consommation d'espaces agricoles et naturels. Il fixe aussi de nombreuses règles aux promoteurs dans le but de faire émerger une offre suffisamment diversifiée pour permettre à chacun de réaliser son parcours résidentiel au fil de la vie sur le territoire et endiguer le vieillissement de la population.

Le PLU crée aussi les conditions propices au dynamisme économique, en ouvrant de nouvelles possibilités pour l'implantation d'entreprises créatrices d'emplois. Dynamisme indispensable pour qu'Argelès-sur-Mer ne se transforme pas en ville-dortoir.

Environnement
Mobilité

Aménagement

Cadre de vie
Services publics
Pour vos enfants
Solidarité
Festivités
Perspective 2026
Vie locale

**UNE VILLE
SÛRE ET
PROPRE**

Travaux de réaménagement et d'embellissement



Route Notre-Dame-de-Vie

Entre le pont SNCF et le giratoire d'entrée du lotissement de la Cerigue, la route Notre-Dame-de-Vie a fait l'objet d'un ambitieux projet de réaménagement global. Après la démolition de l'ancienne "Maison Maillol", fin 2019, qui avait déjà ouvert de nouvelles perspectives sur les Albères, la voie a changé de physionomie. Reprofilée dans l'axe du pont de chemin de fer, la route Notre-Dame-de-Vie est devenue une belle ligne droite au revêtement lisse, bordée de 49 places de stationnement au sol perméable et agrémentée de racks à vélos. Le long du mur du cimetière communal a été créée une agréable promenade végétalisée, jalonnée de quelques bancs.

Un véritable parc urbain

En remplacement des anciens pins, dont les racines déformaient la voirie et représentaient un danger pour les usagers, pas moins de 64 arbres et 495 végétaux d'essences variées ont été plantés.

Micocouliers, caroubiers, chênes blancs, faux poivriers, albizias, bigaradiers, arbres de Judée, lilas des Indes, agrumes... composent un véritable parc urbain le long du cimetière et du lotissement de la Cerigue attenant. Des toilettes publiques automatiques accessibles aux personnes à mobilité réduite complètent ce nouvel espace de vie, au droit du cimetière.

La route Notre-Dame-de-Vie est aujourd'hui un nouvel espace de balade et de détente, savamment mis en lumière à la nuit tombée.



495 végétaux d'essences variées plantés



64 arbres plantés
sur la route Notre- Dame-de-Vie.



49 places de stationnement au sol perméable et agrémentées de racks à vélos



Coût du projet : 745 885,08 € TTC



Lucia Sadok,
Conseillère municipale
Déléguée à la Politique de proximité



De nouveaux espaces publics, paysagés et arborés ont été aménagés afin que chaque Argelésien puisse accéder à un espace vert entretenu et de proximité à moins de 10 min à pied de son domicile. C'est le fruit du travail quotidien de nos agents et des investissements importants engagés par notre municipalité pour valoriser et développer encore notre patrimoine végétal. Il est de notre responsabilité de consolider cet aspect majeur de l'attractivité et de la convivialité de notre commune. Parce que tous les quartiers de notre ville sont importants, nous portons une attention particulière au cadre de vie de nos concitoyens

Créer des poumons verts au cœur de notre ville et de nos quartiers



Lydie Fourc
Conseillère municipale
Déléguée aux Services Techniques Municipaux
et à l'Agriculture



Les services techniques municipaux sont riches de professionnels expérimentés dans de nombreux corps de métiers. Plantations, ferronneries, maçonneries... nos "artisans" municipaux réalisent de nombreux travaux d'aménagement et d'embellissement partout dans la ville et dans les bâtiments.

Environnement
Mobilité

Aménagement

Cadre de vie
Services publics
Pour vos enfants
Solidarité
Festivités
Perspective 2026
Vie locale

**UNE VILLE
SÛRE ET
PROPRE**

Travaux de réaménagement et d'embellissement

La requalification complète des places Giono et Colette

Réfection totale de la voirie, rénovation de l'éclairage public, aménagement de places de stationnements perméables et d'espaces paysagers.



Rues Charles Blanc et de Dunkerque

Ces deux rues ont fait l'objet d'un chantier de requalification totale incluant : la réfection de la chaussée, l'aménagement de trottoirs, la création de places de stationnement perméables, le renouvellement de l'éclairage public... sans oublier la plantation d'arbres. Ainsi embellies et apaisées, notamment en matière de stationnement, ces rues offrent une meilleure qualité de vie à leurs habitants.



Quartier Jean Moulin



Créé dans les années 1960, le quartier Jean Moulin devenait vieillissant. Après deux années de travaux, initiés en 2019, il a retrouvé une nouvelle jeunesse et s'est paré de nouveaux atours végétaux. La voirie a été entièrement rénovée, les réseaux (électricité, téléphone, internet) ont été enfouis, des aménagements paysagers ont été réalisés... Érables, cerisiers, frênes, citronniers, orangers, verveines, sauges, spirées et weigélies ; au total, 42 arbres ont été plantés au milieu desquels des bancs ont été installés. Inauguré le 10 juin 2022, le quartier Jean Moulin rénové est devenu un joli havre de vie.



Coût du projet :
1 306 853 € TTC



± 30 000 m² de voirie réaménagée



± 10 000 m² d'espaces végétalisés

37 Sites de Plantations (massifs et rues importantes)



32 370 Arbustes à fleurs, graminées, vivaces
ont été plantés depuis 2020.

Boulevard Herriot



Entouré de nouveaux aménagements, le boulevard Edouard Herriot a bénéficié d'une cure de jouvence, au premier trimestre 2020. Les fils électriques et autres câbles de téléphonie et d'internet ont été enfouis, l'éclairage public a été rénové (mâts et ampoules), la voirie a été repensée et

entièrement refaite. De part et d'autre de la chaussée rénovée figurent désormais un trottoir et une voie mixte piétons-vélos sécurisée prolongeant celle de l'avenue du 8 mai 1945.

Quartier Castell Maler

Ce quartier historique n'avait pas connu de travaux d'ampleur depuis plusieurs décennies. En 2019, un vaste chantier de réhabilitation a été lancé. En premier lieu, la Communauté de communes Albères – Côte Vermeille – Illibérès a renouvelé les réseaux d'eau potable et d'assainissement (canalisations et branchements). La Ville d'Argelès a ensuite pris le relais. La perspective visuelle a été agrandie, la voirie a été intégralement refaite (revêtement et pavage des carrefours), les câbles électriques aériens disgracieux ont disparu, la fibre optique a été déployée... Le quartier Castell Maler est devenu encore plus agréable à vivre.



Coût du projet : **995 395, 20 € TTC**

**LIMITATION DE
L'ÉTALEMENT
URBAIN,
PRÉSERVATION
DES ESPACES
NATURELS**

CADRE DE VIE

Une ville plus agréable

Intégrer la nature dans la ville



Avenue du Marasquer

Dans la continuité de la place Gambetta, l'avenue et l'impasse du Marasquer ont été entièrement requalifiées. Ce chantier a été financé en partie par le Département des Pyrénées-Orientales (40%) au titre du projet "intégrer la nature en ville". Le long de la chaussée rénovée, le cheminement piéton a été repensé et joliment mis en lumière pour plus de confort et de sécurité. Des aménagements paysagers ont été réalisés pour permettre le retour de la nature dans ce coin de village. Les plantations situées en pied de façade ne seront, elles, mises en place qu'après le chantier d'isolation par l'extérieur du bâtiment scolaire.



Coût du projet : **347 583,48 € TTC**

Parkings arborés

Le Priou, zone de stationnement estival plus ou moins anarchique, va bientôt devenir un parking naturel et arboré.

Sur ce vaste terrain nu, pas moins de 85 arbres ont été plantés en novembre 2023 par le service municipal des espaces verts. Entre eux, des barrières bois seront installées de façon à structurer naturellement le stationnement.

44 arbres sont en train d'être plantés sur le parking haut du stade Cantona, tout proche.



Stéphane Pinéda,
Conseiller municipal
Délégué à l'Environnement
et à l'Agriculture



Dans tous les projets conçus, nous nous interrogeons systématiquement sur leurs impacts sur la faune et la flore qui garantissent l'équilibre de la biodiversité de notre territoire.

Notre politique est de toujours replanter a minima 3 arbres pour un coupé. Depuis 2020, 640 arbres ont ainsi fait leur apparition dans le paysage argelésien, contre 200 abattus par nécessité. Nous avons à cœur de renaturaliser la commune, mais pas n'importe comment. C'est pourquoi nous avons décidé d'élaborer le schéma directeur des espaces verts, une charte de l'arbre et de mettre en place une gestion différenciée des espaces verts. Il s'agit de se doter d'une méthodologie d'action globale de gestion et d'aménagement des espaces verts ainsi que de protection du patrimoine arboré de la ville, en imposant notamment certaines mesures aux lotisseurs mais aussi en s'orientant vers des plantations principalement d'origine locale et adaptées aux évolutions climatiques ».



640 arbres
plantés depuis 2020



84 422€ TTC en 2023
pour la végétalisation de la commune

1 arbre coupé = 3 arbres plantés

Fauchage tardif des berges de la Massane

Sur les berges de la Massane, la flore a désormais quartier libre. La municipalité a décidé d'y pratiquer le fauchage tardif. La végétation sera coupée une fois par an, uniquement à la fin de la floraison et quand elle sera totalement sèche. L'objectif est de laisser à la végétation le temps de se développer, ce qui favorise la pollinisation et offre à la faune refuge et nourriture. Cela participe à remettre de la nature en ville et à permettre à chacun d'observer des papillons, des oiseaux, des grenouilles...

Environnement
Mobilité
Aménagement

Cadre de vie

Services publics
Pour vos enfants
Solidarité
Festivités
Perspective 2026
Vie locale

**LIMITATION DE
L'ÉTALEMENT
URBAIN,
PRÉSERVATION
DES ESPACES
NATURELS**

Sécuriser et protéger la population

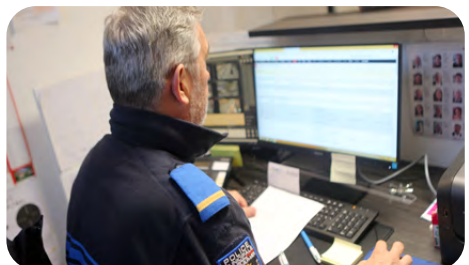
Une police de proximité pour plus de tranquillité publique



C'était un engagement de l'équipe municipale : créer un poste de police municipale en centre-ville, ajouté à celui de la plage. C'est chose faite ! Celui-ci a pris place en 2020 au sein de l'Annexe -Mairie (rue du 14 juillet). Un « Pôle Ville », composé d'Agents de Surveillance de la Voie Publique (ASVP) a également été créé pour plus de présence sur le terrain. Ce dispositif complète les deux patrouilles présentes quotidiennement. Parallèlement, la vidéo-protection déjà présente au village et à la plage, va être étendue. La Ville et son service de Police Municipale travaillent en

étroite collaboration avec la Gendarmerie et les services de l'Etat. Cette extension programmée complètera notre dispositif de lutte contre les incivilités et l'insécurité pour faire d'Argelès-sur-Mer une ville où la tranquillité publique est essentielle au bon vivre ensemble.

Par ailleurs, la Police Municipale a été équipée d'un cinémomètre (radar mobile). Elle peut ainsi procéder à des contrôles de vitesse, principalement dans les zones identifiées comme accidentogènes ou à proximité des établissements scolaires.





Isabelle Moreschi
Conseillère municipale
Déléguee à la Sécurité, à la Prévention
des risques et à la Circulation

“ La sécurité est l'affaire de tous et est une priorité de notre action. Ainsi la Ville s'engage en augmentant les effectifs et les moyens de la Police Municipale, tout au long de l'année, et également pendant la saison de forte affluence touristique.

La Police Municipale se veut toujours plus proche des Argelésiens. Cette proximité quotidienne avec les habitants, avec les commerçants et avec les touristes contribue au bien-vivre ensemble. C'est pourquoi, nous veillons à donner les moyens à notre police municipale d'être efficace dans ses missions au service de chacun d'entre nous.



2 600 Interventions en 2023



25 policiers municipaux



5 agents de surveillance de la voie publique (ASVP)



44 caméras de vidéo-protection

Environnement
Mobilité
Aménagement

Cadre de vie

Services publics
Pour vos enfants
Solidarité
Festivités
Perspective 2026
Vie locale

UNE VILLE
SÛRE ET
PROPRE

Sécuriser et protéger la population



Des patrouilles citoyennes dans les Albères pour prévenir des feux

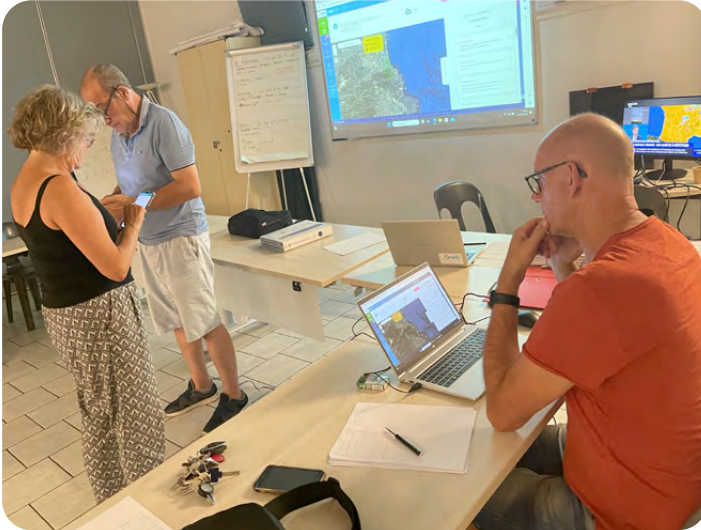
La ville d'Argelès-sur-Mer dispose, depuis juin 2022 (arrêté municipal du 02/06/2022), d'une réserve communale de sécurité civile. Elle est composée de citoyens bénévoles. Ces derniers se mobilisent pour venir en aide à la population en cas de sinistre, comme ce fut le cas le 14 août 2023.

La plupart d'entre eux sont aussi engagés dans la Réserve Intercommunale de Sécurité Civile (RISC) Argelès-Albères qui réunit les villes d'Argelès-sur-Mer, Villelongue-dels-Monts, Sorède et Laroque-des-Albères.



Chaque été, ces 80 bénévoles patrouillent quotidiennement en binôme dans les Albères pour prévenir les risques d'incendie dans le massif.

Plan Communal de Sauvegarde (PCS)



Le Plan Communal de Sauvegarde est l'outil majeur pour faire face aux différentes situations de crise auxquelles la commune peut être confrontée. Dès le début de la crise, parfois même par anticipation, tous les services de la Mairie sont mobilisés. La cellule de crise, sous la direction de Monsieur le Maire, travaillent en étroite collaboration avec la Préfecture, la Gendarmerie et les Pompiers. La population est immédiatement informée grâce à l'automate d'appel géré par la Mairie. Tous les services sont à l'œuvre pour répondre le plus rapidement possible.

En cas de besoin, des centres d'accueil et d'hébergement sont ouverts. Des équipes d'élus, le CCAS et les bénévoles de la Réserve Communale de Sécurité Civile sont mobilisés pour accompagner les sinistrés. Cette Réserve Communale est composée d'une soixantaine de bénévoles. Ces bénévoles étaient présents dans les différents centres d'accueil lors de l'incendie du 14 août 2023.



SERVICES PUBLICS

Des services de proximité pour tous

Recréer du lien de proximité



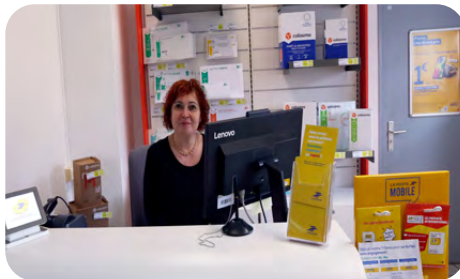
Maison France Services

À l'ère de la numérisation des relations entre les administrations et les citoyens, accomplir ses démarches administratives relève parfois du parcours du combattant. Pour recréer du lien de proximité, la municipalité a décidé de se doter d'une Maison France Services. Installée au 2 boulevard Herriot (dans l'ancienne MSP), **elle a ouvert ses portes lundi 18 décembre 2023.**

Elle facilitera l'accès aux principaux organismes de services publics, tels que : la CAF, les Finances Publiques, l'Assurance maladie, l'Assurance retraite, la Poste, le ministère de l'Intérieur, la Préfecture, le ministère de la Justice, la MSA, Pôle emploi ou encore l'agence nationale pour l'amélioration de l'habitat.

Agence postale communale

Afin de pallier la fermeture du bureau de Poste du parking du Grau, la municipalité d'Argelès-sur-Mer a décidé de créer une Agence Postale Communale. Celle-ci a été inaugurée le 22 février 2023. Située dans le hall de l'Office de Tourisme, elle participe au maillage de la ville en matière de services publics et participe à la qualité de vie et au maintien du lien social dans le secteur plage.





Bernadette Michalak Guimber
Conseillère municipale
Déléguee à l'Inclusion,
Relations usagers et Accessibilité



Ces trois dernières années, nous nous sommes attachés à mettre en place de nouveaux services au public. L'École Municipale de Musique, tout d'abord, pour permettre à tout un chacun de pratiquer une activité musicale dans un esprit convivial et qualitatif. Elle est devenue l'incontournable partenaire de tous les événements d'Argelès-sur-Mer. L'Agence Postale Communale, ensuite, pour maintenir un service postal sur le secteur plage. Dorénavant, des agents de la Ville accueillent et accompagnent les usagers dans leurs démarches postales. Et enfin la Maison France Services qui va permettre de réduire la fracture numérique et physique qui existe entre les services publics et de nombreux concitoyens depuis la dématérialisation des démarches administratives. Nous mettons un point d'honneur à ce qu'à Argelès-sur-Mer, tous nos concitoyens obtiennent une réponse à leur question

Annexe Mairie

Sa mission principale est de recevoir les habitants qui souhaitent accomplir une démarche nécessitant la production d'actes d'état civil (acte de naissance, de reconnaissance, de mariage, de décès). Il assure le renouvellement des cartes d'identité et des passeports (sur rendez-vous), le recensement militaire pour les jeunes à partir de 16 ans et les formalités de copie d'actes. Les signatures de PACS et les changements de prénoms lui sont confiés depuis 2017. De plus, ce service gère les acquisitions de concessions du cimetière. Au cœur du village, il connaît une forte fréquentation tout au long de la journée. Il renseigne, il conseille et rassure. Pour les sujets sensibles, la confidentialité est garantie dans des espaces dédiés.

École de musique

L'équipe municipale a souhaité intégrer pleinement l'enseignement artistique dans la politique culturelle argelésienne. L'école municipale de musique d'Argelès-sur-Mer a ainsi ouvert ses portes en septembre 2022. Aujourd'hui 170 enfants, jeunes et adultes s'y relaient tout au long de la semaine. Et tout au long de l'année, élèves et professeurs partagent le plaisir de la musique avec la population, que ce soit lors de scènes ouvertes ou à l'occasion d'événements locaux. L'école municipale de musique est aujourd'hui véritablement actrice de la vie culturelle argelésienne.



165 inscrits depuis 2022
soit 3 fois plus depuis la
municipalisation du service

Environnement
Mobilité
Aménagement
Cadre de vie

Services publics

Pour vos enfants
Solidarité
Festivités
Perspective 2026
Vie locale

**UNE VILLE
POUR TOUS,
UNE PLACE
POUR CHACUN**

Recréer du lien de proximité



Rénovation de l'Office de Tourisme d'Argelès-sur-Mer

Construit en 1993, l'Office de Tourisme d'Argelès-sur-Mer, dans sa physionomie actuelle, ne permet plus de répondre de manière qualitative aux évolutions du tourisme et aux attentes des visiteurs. Un chantier de rénovation et de modernisation vient donc d'être lancé. Parvis, façade, agencements intérieurs... De nombreux changements vont s'opérer d'ici à l'été 2024 pour que cette vitrine de la destination et du dynamisme de la collectivité devienne aussi un véritable lieu de visite et de convivialité ouvert à tous, Argelésiens et touristes.



2^e destination d'Occitanie

5 Millions de nuitées/an

Coût du projet
pour la commune : **1,5M€ TTC**

200K€ TTC par l'Office de
Tourisme pour le mobilier et
l'aménagement intérieur

Environnement
Mobilité
Aménagement
Cadre de vie

Services publics

Pour vos enfants
Solidarité
Festivités
Perspective 2026
Vie locale



Image de synthèse



Julie Sanz

1^{ère} Adjointe

Affaires financières et budgétaires

Développement de l'économie touristique

Conseillère Départementale



La rénovation de l'Office de Tourisme permettra d'en faire un lieu d'accueil et de rencontre, c'est une véritable porte d'entrée sur le territoire. L'Office de

Tourisme doit montrer et exprimer la diversité et la richesse d'Argelès-sur-Mer, en se personnalisant en se rendant unique et moderne.

Vitrine de la commune et du Pays Catalan, l'Office de Tourisme devient un lieu à destination et au service de nos visiteurs, des Argelésiens, et un outil pour les professionnels.

L'occasion également après 30 ans d'existence de l'adapter aux normes environnementales en le rendant « éco-responsable ».

**UNE ÉCONOMIE
DYNAMIQUE,
UN TOURISME
4 SAISONS**

Camping municipal LE ROUSSILLONNAIS



Agnès Pons Froidevaux
Conseillère municipale
Déléguée au Camping municipal et à l'Accessibilité

“ Notre volonté est de réhabiliter le camping municipal afin de lui donner un nouveau souffle et de toujours permettre au plus grand nombre d'y passer des vacances de qualité. Grâce au Plan de Relance, nous avons pu réaliser un audit complet. Nous allons ainsi pouvoir présenter un vrai projet de restructuration du camping, valorisant sa situation géographique en bord de mer, préservant son cadre paysager et faisant la part belle aux déplacements doux. Notre ambition est de redonner au camping son aura de “camp pilote”, lui qui fut en 1950 un précurseur de l'hôtellerie de plein air à Argelès-sur-Mer : il doit devenir une vitrine de la résilience écologique.



leroussillonnais.com



11 hectares de superficie

4 accès directs à la plage



653 emplacements dont :

- 215 locatifs (mobil-homes, chalets)
- 403 emplacements nus pour tentes, caravanes ou camping-cars
- 35 stationnements pour camping-cars
- 4 mobil-homes PMR

Améliorations constantes

En mars 2021, la municipalité a fait procéder, par sécurité, à la démolition de l'ancien Centre Local des Jeunes. Situé en front de mer, le bâtiment délabré présentait des risques d'effondrement et contenait de l'amiante. Cette démolition a permis d'ouvrir la vue de l'entrée du camping sur la mer. Parallèlement, l'image du camping a été modernisée : nouveau logo, nouveau site internet, refonte des réseaux sociaux. En juin 2022, la municipalité a recruté une nouvelle directrice, issue du secteur de l'hôtellerie de plein air. Cette synergie permet de déployer une véritable politique de : montée en compétences des équipes et d'amélioration continue des infrastructures et des services.

Étoiles et labels

Camping 3 étoiles et labellisé Qualité Tourisme Occitanie Sud de France, le Roussillonnais se met en ordre de marche pour postuler sérieusement à de nouveaux labels, tels “Famille Plus” et “Accueil Vélo”. Par ailleurs, le camping municipal agit pour la préservation de l'environnement et des ressources naturelles. Parmi les actions menées : traitement et tri des déchets, traitement bio et zéro pesticide des zones végétales, chasse aux fuites d'eau...

Les outils de communication



Marie-Catherine Barnades Berdaguer
Conseillère municipale
Déléguée à la Communication
et à la Politique de proximité

“ Communiquer auprès de nos habitants et de nos visiteurs est pour notre municipalité une mission citoyenne, un service au public. Toujours soucieux de communiquer de façon optimale sur la vie de notre commune et de faire rayonner notre territoire, nous avons un panel d'outils que nous tâchons d'optimiser et d'étoffer à la mesure de nos moyens humains et financiers.

La Ville d'Argelès-sur-Mer a développé tout un panel d'outils pour communiquer auprès de ses habitants et de ses visiteurs .

La Lettre hebdomadaire

Informations municipales, points travaux, rendez-vous agenda... Envoyée chaque vendredi directement dans votre boîte mail, la Lettre Hebdo de la Ville d'Argelès-sur-Mer permet de ne rien manquer de l'actualité locale. Pour la recevoir, il suffit de s'inscrire via le site internet ville.argelessurmer.fr. L'inscription est gratuite et la désinscription possible à tout moment.

Pages Facebook, Instagram et LinkedIn

Dotée depuis plusieurs années d'une page Facebook, la Ville d'Argelès-sur-Mer dispose aussi désormais d'un compte Instagram et d'un compte LinkedIn. Ces trois réseaux sociaux permettent à la Ville de communiquer à rythme quasi-quotidien sur ses actualités.

Écran et borne place Gambetta

Depuis décembre 2022, un écran géant est installé sur la place Gambetta, afin de vous faire découvrir les événements et les manifestations à venir dans notre ville. Sur cette même place, une borne tactile permet à qui le souhaite de consulter les informations municipales (permanences du Maire, horaires d'ouverture des différents services publics, réunions publiques...).

Le magazine municipal Granotes

Toujours très attendu, le magazine municipal Granotes est un lien privilégié entre la municipalité, le service public local et les citoyens. Chaque trimestre, il vous informe des actualités de notre commune, sur les projets menés par la municipalité et décrypte les grands enjeux municipaux. Imprimé à 8 500 exemplaires, il est distribué dans les boîtes aux lettres et mis à disposition dans plusieurs endroits de la commune (Hôtel de Ville, Annexe Mairie, Office de Tourisme). Il est aussi téléchargeable sur le site internet de la ville.

Environnement
Mobilité
Aménagement
Cadre de vie

Services publics

Pour vos enfants
Solidarité
Festivités
Perspective 2026
Vie locale

**UNE MAIRIE
À VOTRE
ÉCOUTE**

Associer les habitants aux projets

Les réunions de secteurs



Dès que la situation sanitaire l'a permis, le maire et son équipe municipale ont renoué avec les réunions de secteurs. Ainsi, depuis le mois de juin 2022, neuf rencontres ont été organisées, toutes très fréquentées. Ces rencontres entre les habitants et leurs élus sont l'un des symboles de la politique de proximité menée par la municipalité. Elles visent à informer les

Argelésiens des aménagements réalisés et à venir dans de nombreux domaines. Lieux de dialogues, elles sont l'occasion pour les élus et les techniciens municipaux d'apporter des réponses aux questions, remarques et préoccupations des habitants.



44 délégué(e)s de quartier

Concertations

C'était un engagement de campagne. Les projets importants sont construits avec les Argelésiens, en concertation, lors de réunions spécifiques et d'ateliers de réflexion. Ainsi depuis que la situation sanitaire le permet, soit février 2022, la municipalité a tenu de nombreuses réunions publiques portant sur des projets majeurs pour l'avenir de la ville d'Argelès-sur-Mer : confortement de la digue nord du port, réaménagement du front de mer, piétonnisation du Racou, gestion de la sécheresse et de la ressource en eau, préservation du littoral argelésien et lutte contre le retrait du trait de côte, requalification du port... La requalification



et l'embellissement de la cour de l'école Curie-Pasteur font, eux, l'objet d'ateliers de réflexion avec tous les usagers de la cour.

Permanences du Maire

Autre symbole de la politique de proximité menée par l'équipe municipale : les permanences du Maire. Depuis la fin de la crise sanitaire, Antoine Parra reçoit, sans rendez-vous, les Argelésiennes et les Argelésiens qui souhaitent le rencontrer. Ses conseillers municipaux sont également présents pour vous accueillir, vous renseigner et prendre en compte vos questions et doléances afin de les transmettre aux services municipaux concernés et vous apporter rapidement une réponse.

En 2023, 7 permanences du Maire ont été réalisées.

Créer des temps de convivialité

Accueil des nouveaux Argelésiens

S'installer dans une nouvelle ville est une étape de vie importante, pas toujours facile. Très attachée à faciliter l'intégration de chacun et l'épanouissement de tous ses habitants, la municipalité d'Argelès-sur-Mer convie chaque année les nouveaux Argelésiens à une soirée d'accueil pour faire découvrir la ville, ses services aux habitants et la richesse de la vie locale.



10792 habitants
en 2023,
soit plus de 220
depuis 2020

Repas des aînés



Le 18 janvier 2023, le traditionnel Repas des Seniors (70 ans et plus) d'Argelès-sur-Mer affichait complet et de nombreux seniors argelésiens n'ont pu partager ce moment convivial. Afin de satisfaire le plus grand nombre, l'équipe municipale a réfléchi à une nouvelle formule pour 2024 en l'étalant sur deux jours et en proposant en plus un spectacle cabaret.

Trophées des sports

Il n'y avait pas eu de cérémonie des Trophées des sports depuis 2019, en raison de la crise sanitaire. En juin 2023, la municipalité d'Argelès-sur-Mer était donc particulièrement heureuse de réunir le monde sportif argelésien dans la cédraie de Valmy et de récompenser les athlètes, dirigeants, entraîneurs... qui, par leurs performances et leur engagement, font rayonner leur club, la ville et participent à la vitalité de cette dernière.



Environnement
Mobilité
Aménagement
Cadre de vie

Services publics

Pour vos enfants
Solidarité
Festivités
Perspective 2026
Vie locale

**UNE MAIRIE
À VOTRE
ÉCOUTE**

POUR VOS ENFANTS ET PETITS ENFANTS

Une ville pour grandir et s'épanouir

Agir pour la qualité de vie des écoliers



Nouvel accès à l'école Molière

L'entrée de l'école Molière a été déplacée du côté de la zone «Prats Negats», afin de rendre l'accès à l'école plus sûr et plus agréable. Depuis l'avenue de la Retirada, une voie de circulation dessert un espace de stationnement (46 places) végétalisé et perméable, tandis qu'une voie partagée (piétons-cyclistes) chemine quant à elle jusqu'à la nouvelle entrée de l'école, mise en service le 20 novembre 2023.



828 écoliers et 622 collégiens
à la rentrée scolaire 2023



5 écoles primaires : 3 maternelles
et 2 élémentaires



1500€ alloués par classe
pour les fournitures scolaires



708 000€ alloués aux travaux, à
l'acquisition de mobiliers
et de matériels informatiques



Coût estimé des travaux :

350 000€ TTC





Maguie Pujadas Roca

3^e Adjointe

Déléguee aux Affaires Scolaires
et à la Solidarité Sociale

“ Nous menons une politique active en faveur du bien-être et de l'épanouissement des enfants tout au long de leur scolarité. Chaque jour et tout au long de l'année, de nombreux agents municipaux accompagnent le quotidien des écoliers, aux côtés des enseignant(e)s. Et lors des vacances scolaires, les services municipaux interviennent dans les écoles pour réaliser des travaux d'amélioration. Nous œuvrons aussi à moderniser en permanence nos établissements scolaires pour le confort de vie et de travail de tous leurs usagers.

Environnement
Mobilité
Aménagement
Cadre de vie
Services publics

Pour vos enfants

Solidarité
Festivités
Perspective 2026
Vie locale

Rénovation énergétique des écoles



Image de synthèse

La municipalité a entrepris la rénovation énergétique des écoles Herriot et Curie-Pasteur, véritables passoires thermiques. Une première tranche de travaux a été réalisée au cours de l'été 2023 : le remplacement des installations de chauffage et d'aération de ces deux établissements. L'isolation thermique des bâtiments par l'extérieur va suivre, ainsi que le remplacement de toutes les huisseries. L'ensemble de ces investissements participera à réduire de 40% la consommation énergétique finale des bâtiments* et, surtout offrir un meilleur confort aux écoliers, enseignants et personnel de ces écoles.

* Le "décret tertiaire" ou dispositif Eco Efficacité Tertiaire oblige les collectivités à réduire de 40% d'ici 2030 la consommation énergétique finale de leurs bâtiments.

**S'ÉPANOUIR
ET VIEILLIR
EN BONNE
SANTÉ**

Des espaces pour s'amuser



9 aires de jeux
sur la commune



Aire de jeux naturelle

L'équipe municipale a souhaité la création d'une aire de jeu dans le quartier Charlemagne afin de permettre aux enfants du quartier, de plus en plus nombreux, de bénéficier d'un espace ludique et récréatif. Imaginée par le Conseil Municipal des Enfants, cette aire de jeux a vu le jour en 2022. Après échanges et mûres réflexions, les jeunes élus ont opté pour des balançoires, une structure multi-activités, un cheval à bascule et, nouveau à Argelès, une tyrolienne, pour le plus grand plaisir des enfants de 2 à 12 ans. Située en retrait de route et des habitations, elle offre aussi aux habitants de tous âges un espace vert ombragé où se retrouver.





Frédéric Donnet

8^e Adjoint
Délégué à l'Amélioration du Cadre de vie
et de la Citoyenneté

“ Avec l'équipe municipale, nous avons souhaité mettre en place un Conseil Municipal des Enfants (CME), parce qu'il n'y a pas d'âge pour devenir acteur de sa ville et s'initier à la démocratie. Ces jeunes conseillers, issus des classes de CM1 et CM2, élus par leurs pairs, portent la voix de tous les enfants d'Argelès-sur-Mer et participent à faire naître des projets au bénéfice de tous les enfants de la ville, comme l'aire de jeux Charlemagne portée par le CME 2021-2023.



Zone d'activités ludiques et de détente à Molière



Derrière l'école Molière, une aire de jeux et de détente a été aménagée en 2023. Accessible à toutes et à tous, elle comprend des balançoires, un parcours de motricité, un bouldodrome, des espaces de pique-nique... L'ancienne friche agricole est ainsi devenue un véritable lieu de vie serein au cadre végétal apaisant. Enfants et familles ont découvert, testé et approuvé ces aménagements le 20 novembre 2023.

Environnement
Mobilité
Aménagement
Cadre de vie
Services publics
Pour vos enfants
Solidarité
Festivités
Perspective 2026
Vie locale

**S'ÉPANOUIR
ET VIEILLIR
EN BONNE
SANTÉ**

SOLIDARITÉ

Une ville pour tous, pour bien-vivre ensemble

Développer des projets d'économie sociale et solidaire

Création d'un tiers-lieu de cohésion sociale

Le projet de Maison des solidarités, initié par l'équipe municipale dès son élection, a évolué vers l'idée d'un tiers-lieu, véritable espace de sociabilité d'initiative citoyenne. Un tiers-lieu dont le dynamisme et les mixités d'usages et d'usagers contribueront au bien vivre ensemble et à l'attractivité de notre commune.

La construction en cours de la nouvelle caserne des sapeurs-pompiers permet aujourd'hui de se projeter sur un calendrier prévisionnel d'aménagement de l'actuelle caserne pour en faire un lieu de cohésion sociale pour et par les Argelésiens. Un bâtiment de près de 1000m² avec un espace extérieur de 750 m² seront alors mis à disposition des acteurs économiques, sociaux et culturels du territoire. Démarrage des travaux : prévu à l'été 2025.

L'offre de services de ce tiers-lieu reste encore à préciser ; son modèle économique, sa structuration juridique et sa gouvernance sont aussi à affiner. C'est là tout le travail de la chargée de mission recrutée en septembre 2023 (mission de 12 mois) et des 10 élus et huit agents qui composent le comité de pilotage et le comité de suivi opérationnel. Dès le début de l'année 2024, tous vont se mettre autour d'une table avec les acteurs locaux (associations, porteurs de projet) et les partenaires institutionnels, pour concevoir ensemble ce lieu. Un diagnostic approfondi va aussi être réalisé pour appréhender clairement les besoins exprimés par les habitants du territoire et ainsi imaginer un tiers-lieu adapté.

Expérimentation Territoire Zéro Chômeur de Longue Durée (TZCLD)

Le projet a été lancé par la ville d'Argelès-sur-Mer le 4 juin 2020 à l'initiative de l'équipe municipale et du CCAS qui souhaitaient agir de manière structurelle sur le niveau de pauvreté dans la commune, qui atteint 17%. Le chômage de longue durée en est une cause évidente puisque 53% des demandeurs d'emploi, soit 865 personnes, le sont depuis plus d'un an. Avec 686 offres d'emploi annuels, le secteur privé classique n'est pas en mesure de fournir un emploi à tous sur la commune. Le recours à l'expérimentation de TZCLD est donc apparu aux élus comme une solution pour créer des activités économiques vertueuses et créatrices d'emploi. Grâce à un mécanisme de financement innovant et à la réalisation de travaux utiles à la collectivité et non concurrentiels, toutes les personnes qui n'arrivent pas à accéder à un emploi décent à Argelès-sur-Mer pourraient se voir proposer un CDI, en temps choisi, payé au SMIC dans une entreprise à but d'emploi (EBE). En 2022, 26 réunions de travail ont permis de faire émerger des idées de travaux utiles ; 29 pistes



ont été testées et examinées par l'ensemble des partenaires. Le 7 décembre 2022, une association loi 1901 a été créée : Desig, un souffle pour l'emploi argelésien. L'association et la Ville d'Argelès-sur-Mer attendent que l'État accorde l'habilitation Territoire Zéro Chômeur de Longue Durée pour mettre en œuvre les premiers travaux utiles identifiés et créer ainsi des premiers postes équivalents temps plein pour des personnes encore privées durablement d'emploi.



Muriel Sagnol
9^e Adjointe
Déléguee à la Solidarité sociale
et à La lutte contre l'exclusion

“ La municipalité fait le choix de la solidarité. Avec le CCAS, nous déployons un large éventail de prestations pour accompagner les Argelésiens, favoriser l'inclusion de tous et améliorer le quotidien de chacun. Repas à la carte pour les seniors au foyer de l'amitié, service de téléalarme, ateliers en tous genres... Sans oublier l'action Cultures du Cœur qui permet aux Argelésiens, petits et grands, de (re)nouer avec les sorties culturelles, grâce à la mise à disposition au CCAS de places de cinéma, de théâtre ou encore d'entrées pour des expositions. »

Environnement
Mobilité
Aménagement
Cadre de vie
Services publics
Pour vos enfants

Solidarité

Festivités
Perspective 2026
Vie locale

Le CCAS, en 2022, en quelques chiffres



11 190 accueils physiques et téléphoniques

13 830 repas servis au foyer du 3^e âge

347 personnes ont bénéficié de l'aide alimentaire



1 214 demandes de logements sociaux enregistrées



597 accompagnements réalisés par le conseiller numérique

Accompagner tous les Argelésiens

Actions sociales et solidaires pour tous

Le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) met en œuvre la politique sociale décidée par la municipalité. Véritable guichet unique, le CCAS propose un ensemble de prestations sociales légales. Ces prestations sont imposées par la loi, pour remédier aux situations de précarité ou de difficulté sociale touchant notamment les familles, les personnes âgées, les personnes sans emploi et les personnes en situation de handicap.

Des prestations facultatives décidées par la municipalité sont versées pour œuvrer au bien-être social de tous les Argelésiens. À Argelès-sur-Mer, l'action sociale et solidaire édictée par la municipalité s'adresse bien à tous les habitants. Outre des aides dites "d'urgence", le CCAS propose ainsi une "aide au permis de conduire" de 300€, aux jeunes de 17 à 25 ans, cumulable avec les dispositifs de la Région et du Conseil départemental.

Autre coup de pouce financier apprécié des familles argelésiennes : l'aide à l'adhésion aux associations sportives et culturelles de la ville pour les jeunes de 4 à 18 ans. Par ailleurs, le CCAS met en place de nombreux ateliers ouverts à tous. À venir très bientôt par exemple : des ateliers d'initiation au numérique.

**SOLIDARITÉS,
HANDICAPS
ET VIVRE
ENSEMBLE**

Une municipalité sur le front de la solidarité

Aux côtés des Argelésiens pendant la crise COVID-19



Visite de Gabriel ATTAL au centre de vaccination de Carrère en qualité de Secrétaire d'Etat auprès du Premier ministre, Porte-parole du Gouvernement.

Le début de ce mandat a été marqué par une crise sanitaire inédite qui a bouleversé le quotidien de tous. Pendant de longs mois, sécurité, adaptabilité et solidarité ont rythmé la vie des habitants. Rapidement, l'équipe municipale et les services de la ville ont élaboré et mis en place un plan de continuité des activités garantissant la sécurité des agents, comme des citoyens. Des priorités ont alors été ciblées, comme l'accompagnement des personnes les plus fragiles et les personnes âgées. Parmi les nombreuses actions mises en place :

- La création d'un numéro de téléphone "solidaire" qui a permis de gérer les situations sociales les plus urgentes ou simplement d'informer et de rassurer.
- La mise en place d'un centre médical et de dépistage (du 24 mars au 8 juin 2020)
- L'ouverture d'un centre de vaccination (du 19 janvier 2021 au 19 février 2022). Au total, le centre d'Argelès-sur-Mer a permis la vaccination de plus de 70 000 personnes.
- La distribution gratuite de masques à l'ensemble de la population

- Des exonérations spéciales pour aider à la reprise des entreprises et des commerces : suspension de baux commerciaux des concessions de plage, des droits d'occupation du domaine public (terrasses de cafés et restaurants, marché artisanal...), de la taxe locale de publicité extérieure...

Notons l'abnégation des services de propreté, plus que jamais présents sur le terrain pour maintenir une hygiène et une salubrité publiques optimales, ainsi que l'équipe du CCAS sur le front de la solidarité : distribution de l'aide alimentaire, des chèques "Covid-19" du Secours catholique, aide logistique pour les Restos du coeur, portage de colis pour les bénéficiaires les plus âgés et handicapés, appels quotidiens aux plus fragiles ou aux personnes isolées, assistance aux associations caritatives, portage de repas à domicile pour les bénéficiaires du restaurant du 3^e âge...

Mobilisation exemplaire auprès des sinistrés

Lundi 14 août 2023, la commune d'Argelès-sur-Mer a été confrontée au pire incendie de son histoire. 500 hectares de végétations ont été brûlés entre Saint-André, Argelès-sur-Mer et Sorède. En une heure, la Ville a dû prendre en charge 3 000 personnes évacuées des campings et habitations du secteur touché par l'incendie. Tous les élus et de très nombreux

agents municipaux de tous les services se sont mobilisés pour accueillir les personnes évacuées, trouver des solutions de logement d'urgence et accompagner dans la durée les Argelésiens sinistrés (aide psychologique, matérielle, administrative...).

Intégrer les personnes en situation de handicap

Plage pour tous



À Argelès-sur-Mer, une équipe entièrement dédiée et des équipements permettent aux personnes à mobilité réduite ou en situation de handicap de profiter de la plage avec tout le monde, dans les meilleures conditions. Outre des places de stationnement dédiées à proximité des plages, les services municipaux mettent en place chaque saison des cheminements dallés pour accéder en douceur aux postes de secours et à la mer. Ces derniers sont équipés de tiralos (sauf le P5 en raison d'une pente naturelle trop forte) et les sauveteurs sont formés à l'utilisation des véhicules handiplage ainsi qu'à l'accompagnement à la baignade des personnes en situation de fragilité.

Accessibilité partout, pour tous

Chaque projet d'aménagement est pensé à l'aune de l'accessibilité. La réfection des voiries tient compte du fait que les trottoirs et les voies douces seront empruntés par des personnes à mobilité réduite, des personnes en fauteuil roulant ou encore des familles avec des poussettes.

Pour tous les rendez-vous festifs et culturels proposés, un accès et un accueil spécifique sont chaque fois mis en place pour les personnes à mobilité réduite.

En février 2022, la municipalité d'Argelès-sur-Mer et le Lion's Club Saint-Cyprien Doyen ont aussi lancé la campagne signalétique "Si tu prends ma place, prends aussi mon handicap". Des panneaux ont été posés en différents endroits de la ville et de la plage. Leur slogan choc est destiné à sensibiliser les automobilistes au respect des places de stationnement dédiées aux personnes à mobilité réduite.

Environnement
Mobilité
Aménagement
Cadre de vie
Services publics
Pour vos enfants

Solidarité

Festivités
Perspective 2026
Vie locale

**SOLIDARITÉS,
HANDICAPS
ET VIVRE
ENSEMBLE**

CULTURE ET FESTIVITÉS

Des manifestations pour le rayonnement



Brigitte de Capèle
5^e Adjointe
Déléguee à la Culture

“ L’attractivité d’une ville se construit autour d’une politique volontariste. Argelès-sur-Mer est une commune ouverte sur le monde, forte de jumelages et de coopération transfrontalière. Notre commune partage l’histoire tragique des héros discrets de la Retirada.

La politique culturelle que nous portons, que nous défendons, est fondée sur l’idée que la culture, sous toutes ses formes, nourrit le bien-vivre ensemble et participe à l’émancipation individuelle. Notre programmation conjugue donc les arts au pluriel et se veut résolument accessible au plus grand nombre. Qu’il s’agisse de concerts dans l’espace public, de spectacles de magie, d’expositions photographiques, de conférences ou encore du festival d’art urbain... notre ambition est de susciter la rencontre sensible avec les arts, les savoirs et le patrimoine.

Nous choisissons aussi de faire d’Argelès-sur-Mer une destination privilégiée pour nos visiteurs et en même temps une ville agréable à vivre pour les Argelésiens.

Un patrimoine préservé

Restauration du vitrail de Saint-Joseph



De fortes rafales de vent avaient, en 2016, partiellement brisé le vitrail Saint Joseph, laissant un trou béant en lieu et place du visage du saint. L’ouvrage avait alors été protégé et mis en sécurité en attendant sa restauration. Celle-ci a été réalisée en décembre 2021 par la société castraise “En verre et contre tout” et la restauratrice et maître d’art Sklaerenn Imbeaud. Le 14 janvier 2022, le vitrail de Saint-Joseph a ainsi retrouvé sa place au-dessus de la chapelle de Saint Côme et Saint Damien de l’église paroissiale Notre-Dame-Del-Prat.



Un parcours mémoriel de Madrid à Argelès-sur-Mer

Le Mémorial d'Argelès-sur-Mer référencé en Espagne



Le Mémorial travaille régulièrement en étroite collaboration avec des universitaires et des musées espagnols, tel par exemple le Musée mémorial de l'exil de la Jonquera, autour d'expositions. En septembre 2022, le Mémorial était ainsi invité à Valence en tant que partenaire d'une grande exposition à la Fundació Chirivella Soriano sur la Mémoire démocratique. À cette occasion, des contacts ont été pris et une volonté de travailler en réseau a émergé, notamment sur des circuits pédagogiques, mais aussi des échanges d'expositions. La Délégation pour la Mémoire historique de la Diputació de Valencia a d'ailleurs d'ores-et-déjà référencé le site du Mémorial sur son site internet.

Par ailleurs, en octobre 2023, Eva Goya, déléguée du Gouvernement de Catalogne en France et une vingtaine de directrices et directeurs du réseau des musées des terres de Lleida et Aran sont venus découvrir le Mémorial du Camp d'Argelès et apprendre de ses pratiques de médiation mémorielle.



Didier Lafond

Conseiller municipal

Délégué au Patrimoine,

aux Relations transfrontalières et à la Culture

“ La Catalogne fait partie de notre ADN. Nous partageons avec nos voisins du Sud une histoire, une culture. Au delà d'agir en faveur du développement de l'enseignement du catalan dans les écoles d'Argelès et de faire vivre les traditions et les fêtes catalanes, notre municipalité tisse de vraies relations avec Manlleu et d'autres villes de Catalogne du Sud autour de problématiques et de projets communs, comme la gestion de la ressource en eau par exemple.

Environnement
Mobilité
Aménagement
Cadre de vie
Services publics
Pour vos enfants
Solidarité

Festivités

Perspective 2026
Vie locale

**CULTURE &
PATRIMOINE
DANS
UNE VILLE
QUI ÉVOLUE**

Une vie culturelle et festive «4 saisons»

Musique, humour, arts plastiques, fêtes traditionnelles...

La ville d'Argelès-sur-Mer offre, toute l'année, un large éventail de rendez-vous festifs et culturels, pour tous les âges et tous les goûts.

Des festivals toute l'année

Le festival du rire (en avril), Urb'Art (festival des arts urbains fin mai – début juin), Festiv'été (juillet-août), Rac'ò Jazz (septembre), Abrac'Argelès (festival de magie à l'automne), Fêtes inouïes (village de Noël et village des réveillons en hiver)

Une kyrielle de spectacles gratuits en plein air

Des concerts, des séances cinéma en plein air à Valmy, des spectacles de rue...

Des fêtes traditionnelles qui célèbrent notre histoire et notre patrimoine, telles : la Saint-Jordi, la Fête de la Saint-Jean, la Festa Major ou encore, dans un autre registre, la Foire de l'élevage.

De grandes expositions photographiques et mémorielles

Depuis 2020, le Mémorial du camp d'Argelès propose chaque année une grande exposition photographique autour de l'histoire de la Retirada. Ainsi avez-vous pu admirer le travail de grands noms de la photographie tels Robert Capa (en 2021), Antoni Campaña (en 2022) ou encore Germaine Chaumel (en 2023).

Des expositions temporaires autour de notre histoire

La Casa de l'Albera nous invite chaque année à (re)découvrir l'histoire d'Argelès-sur-Mer et du massif des Albères au gré d'expositions thématiques.



Camille Got
Conseillère municipale
Déléguée aux Animations et à la Santé

“ Nous avons insufflé de nouvelles propositions telles que les grands spectacles à l'espace Jean-Carrère, le festival de magie, le village des 7 réveillons, les lundis électro ou encore “Argelès fait son cirque” rebaptisé Fest'Argelès en juin. Notre volonté est d'animer Argelès toute l'année et de s'adresser à toutes les générations.



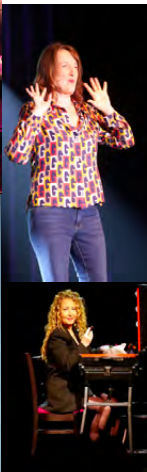
Aimé Alberty
Conseiller municipal
Délégué à l'Animation et au Camping municipal

“ Animée en toutes saisons, telle est notre ambition pour Argelès-sur-Mer. Aussi, dès le début de notre mandat, avons-nous initié des événements festifs et rassembleurs, accessibles au plus grand nombre, à chaque saison. Des événements comme autant de portes ouvertes sur un art, un univers: des occasions de nous retrouver.

Environnement
Mobilité
Aménagement
Cadre de vie
Services publics
Pour vos enfants
Solidarité

Festivités

Perspective 2026
Vie locale



De grands événements «Le Bacchus Festival»

Trop petit pour un événement d'une telle ampleur, le parc de Valmy ne pouvait plus accueillir les Déferlantes. La municipalité a travaillé de concert avec les organisateurs du festival pour trouver un rendez-vous festif et musical adapté au lieu, tant par sa taille que par son esprit. Ainsi est né, en 2022, le Festival Bacchus. La formule : des bons vins 100% du Roussillon, de la bonne musique et une jauge limitée à 5 000 personnes par jour pour la convivialité. En deux éditions, ce festival 100% épicurien a déjà conquis son public.

**CULTURE &
PATRIMOINE
DANS
UNE VILLE
QUI ÉVOLUE**

HORIZON 2026

Des exemples de grands projets

Construction de la **Maison de la Mer**



Le chantier de construction a débuté en décembre 2023. L'actuel parking des plaisanciers et la zone technique attenante vont se muer en une esplanade végétalisée, ouverte à tous, au bout de laquelle se dressera la Maison de la Mer. Ce "bâtiment paysage" aux lignes fluides abritera le siège du Parc naturel marin du Golfe du Lion et la Capitainerie du port, ainsi que des espaces de réception (hall, salle d'exposition, salle polyvalente...) et un espace de travail partagé (coworking).

Conçue par l'agence d'architecture montpelliéraine A+ Architecture, la Maison de la Mer se veut un modèle de durabilité et d'efficacité énergétique. Bâtiment à énergie positive certifié "Bâtiment Durable Occitanie" niveau argent, elle intègre dans sa conception :

- La production d'énergie par l'installation de panneaux photovoltaïques
- Un système de chauffage et de refroidissement par géothermie
- L'utilisation de matériaux issus du recyclage et du réemploi : isolation par du textile recyclé, réutilisation de l'enrobé existant pour l'aménagement des extérieurs...
- L'accès à la lumière naturelle dans tous les locaux à occupation permanente
- La récupération des eaux de pluie pour le nettoyage et l'arrosage
- Une toiture terrasse végétalisée accessible à tous
- La désimperméabilisation du parking des Plaisanciers pour en faire une esplanade végétalisée
- La plantation d'essences locales nécessitant peu d'arrosage

Lieu de référence dédié à la préservation de l'environnement marin et à la sensibilisation du grand public, la Maison de la Mer participera aussi à ouvrir le port sur la ville et à en renforcer l'attractivité touristique.



Valérie Picot,
7^e Adjointe
Déléguee au Port et au Littoral
Marché artisanal

“ Le projet Maison de la Mer est un projet exemplaire à plus d'un titre. Contrairement à ce que certains disent, nous ne bétonnons pas davantage le port. Nous transformons un parking bitumé en une esplanade végétalisée. La Maison de la Mer, elle, est implantée sur un espace déjà bétonné. De plus, elle sera “coiffée” d'un toit végétalisé. Quant au parking des plaisanciers, il a été délocalisé sur la zone technique, déjà bitumée. Nous n'artificialisons donc pas davantage les sols, bien au contraire. Et grâce à ce projet, notre port disposera enfin d'une capitainerie digne de son attractivité.

Images de synthèse



Coût estimé du projet : **7 440 000 € TTC**



Financement :

ADEME étude géothermie : 0,32%
ADEME : 1,19%
État PITE : 11,72%
État Fonds Vert Renaturation : 3,28%
Conseil régional : 15%
Conseil départemental : 6,81%
OFB/France Relance : 6,81%
Europe : 10%
Loyer Parc Marin sur 8 ans : 15,15%
Commune : 29,72%

Environnement
Mobilité
Aménagement
Cadre de vie
Services publics
Pour vos enfants
Solidarité
Festivités

Perspective 2026

Vie locale

**LES AXES DE
NOTRE
ENGAGEMENT
JUSQU'EN 2026**

Rehaussement des quais du port



L'objectif de la Commune d'Argelès-sur-Mer n'est pas de réduire la taille du port, mais de repositionner en arrière du littoral une partie des postes d'amarrage qui seront supprimés sur l'avant-port. Cela passe par l'extension au sud du bassin portuaire, comme cela était d'ailleurs prévu à la construction de Port Argelès.

Au cours de l'année 2022, la réflexion de la Commune et ses partenaires a conduit à un nouveau positionnement stratégique de Port Argelès :

- Un quartier à ouvrir sur l'économie en relation avec les activités maritimes,
- Une recomposition du bassin portuaire pour, stimuler, anticiper et accueillir de nouvelles pratiques, génératrices de nouvelles ressources,
- Une réorganisation des interfaces/port/quartier en termes d'infrastructures, d'équipements, de services, d'activités nautiques et d'intégration aux milieux naturels environnants.
- Une modification des infrastructures portuaires afin de les rendre plus résilientes face aux changements climatiques.

Outre la requalification du port, la Commune a fait le choix d'engranger deux actions innovantes afin d'adapter le port au changement climatique :

- Dans un premier temps, le rehaussement des quais afin d'anticiper la surélévation du niveau de la mer,
- Et en suite, le repositionnement spatial du bassin portuaire vers l'intérieur des terres par suppression des pontons de l'avant-port et création d'un nouveau bassin.

• Les enjeux

Avoir un aménagement qui s'adapte au fur et à mesure de l'élévation générale du niveau de la mer et de manière plus pragmatique aux périodes de submersion marine qui deviendront de plus en plus fréquentes

Réutiliser les sédiments de dragage stockés provisoirement au Sud du port pour remblayer la partie arrière des quais bas.



Le coût des travaux est estimé à :
4 644 000 € HT

Création d'une maison médicale



Environnement
Mobilité
Aménagement
Cadre de vie
Services publics
Pour vos enfants
Solidarité
Festivités

Perspective 2026

Vie locale

La santé est une préoccupation majeure des Argelésiens et les défis sont importants pour permettre l'accès aux soins pour tous. Avec la future Maison de santé, Argelès se distinguera par les moyens mis en œuvre que ce soit en termes de dispositifs d'accès aux soins, de santé mentale et d'actions de sensibilisation à destination du grand public et des populations les plus vulnérables.

La commune d'Argelès-sur-Mer a décidé de faire évoluer son Plan Local d'Urbanisme (PLU) afin de permettre l'installation d'une maison médicale sur l'actuelle Esplanade du Roussillon, et ainsi permettre l'éventuelle création d'une Communauté Professionnelle Territoriale de Santé (CPTS) à l'échelle d'un territoire plus large.

La création d'une CPTS permettrait un regroupement de plusieurs professionnels autour d'un projet de santé et de structurer leurs actions afin d'optimiser la prise en charge des patients au-delà du simple territoire communal d'Argelès-sur-Mer.

L'objectif de ce projet est double :

- Sécuriser sur le long terme la présence de nouveaux médecins.
- Permettre l'accueil de médecins supplémentaires en saison estivale pour faire face à l'augmentation de la demande.

Sur une surface d'environ 7 000 m², actuellement utilisée pour le stationnement, le projet permettrait d'installer des services de santé de proximité et ainsi venir compléter une offre globalement déficitaire.

Les équipements prévus :

- Une pharmacie.
- Des cabinets médicaux de généralistes.
- Des cabinets médicaux de spécialistes.
- Des logements à destination de stagiaires, praticiens de renforts l'été, nouveaux employés, etc...
- Un parking équipé d'ombrières photovoltaïques, conformément aux exigences de la loi relative à l'accélération de la production d'énergies renouvelables du 10 mars 2023.



LES AXES DE
NOTRE
ENGAGEMENT
JUSQU'EN 2026

Création d'une cuisine centrale



Images de synthèse

La commune d'Argelès souhaite impulser une nouvelle dynamique, qui au-delà de l'alimentation, établira de nouveaux rapports à la terre et à l'environnement direct et contribuera aussi à développer une culture du bien manger, du bien bouger, pour améliorer la santé de tous, notamment celle des enfants.

Dans le cadre de sa politique volontariste en faveur de la transition alimentaire et d'amélioration de la qualité de vie, la municipalité d'Argelès-sur-Mer prévoit la création d'une

cuisine centrale. Construite sur un terrain attenant aux écoles Curie-Pasteur et Herriot (derrière le stade du Marasquer), elle sera alimentée en produits issus de l'agriculture biologique, frais, de saison et prioritairement locaux. Cette cuisine centrale produira les repas des écoliers demi-pensionnaires et, à terme, le service de portage des repas à domicile ; soit 1 000 repas/jour à horizon 2026.



Environnement
Mobilité
Aménagement
Cadre de vie
Services publics
Pour vos enfants
Solidarité
Festivités

Perspective 2026

Vie locale

Ce projet de transition alimentaire repose sur la reprise en main de la restauration scolaire comme moteur d'une mobilisation.

La cuisine devient centrale ! Le projet se construit autour de 3 AXES : l'amont et l'écosystème agricole, l'équipement de restauration et l'éducation alimentaire.

Le projet prévoit la construction d'une cuisine centrale à l'école Curie Pasteur, la construction d'une salle de restauration à l'école Molière et le réaménagement des espaces de restauration des écoles Granotère et Tamaris.



Le coût des travaux est estimé à **3 047 000 € HT**

Financement :



Conseil départemental (AEDS) : 13,27%
Conseil régional : 7,8% (volet travaux)
Conseil régional : 2,07% (volet équipement)
État : 11,8%
Communauté de communes ACVI : 4,42%

**LES AXES DE
NOTRE
ENGAGEMENT
JUSQU'EN 2026**

Enrichissement de l'offre d'hébergement des travailleurs saisonniers



Le logement des travailleurs saisonniers est un enjeu central pour le bon fonctionnement de notre économie touristique. Première station touristique et balnéaire des Pyrénées-Orientales, la ville d'Argelès-sur-Mer est accompagnée par l'État pour identifier et mettre en œuvre toutes les solutions possibles pour étoffer

l'offre de logements saisonniers. Solutions que pourra s'approprier l'ensemble des villes du littoral. Depuis septembre 2023, un vrai travail collaboratif est mené avec, entre autres, les services de l'État, les collectivités territoriales, Pôle Emploi, la Mission Locale Jeune, la Maison des Travailleurs Saisonniers, les fédérations professionnelles, Action Logement... De multiples solutions sont explorées ; certaines seront applicables dès la saison 2024. Objectif à terme : que le logement et la mobilité ne soient plus des freins au recrutement pour les entreprises argelésiennes.

Végétalisation du cimetière

La municipalité souhaite rendre le cimetière d'Argelès-sur-Mer plus naturel et ainsi offrir aux familles un lieu de recueillement plus agréable. Ce projet de végétalisation du cimetière s'inscrit dans le travail entrepris ces dernières années pour rééquilibrer le rapport entre le minéral et le végétal dans l'espace public. Le décroutage des allées et l'apport de végétaux permettront aussi de créer au cimetière un nouvel îlot de fraîcheur.





Environnement
Mobilité
Aménagement
Cadre de vie
Services publics
Pour vos enfants
Solidarité
Festivités

Perspective 2026

Vie locale

Édification d'un crématorium 1

Soucieuse de toujours améliorer les services rendus au public, la municipalité porte le projet de création d'un crématorium. L'évolution des pratiques dans le domaine funéraire va conduire à un renforcement du recours à la crémation (54 % dans le département) dans les années à venir. Les structures existantes (Perpignan et Canet-en-Roussillon), sont difficiles d'accès pour les habitants du Sud du Département, et proches de la saturation. Le futur crématorium d'Argelès-sur-Mer, prévu au niveau du giratoire de Saint-André, participera à répondre aux besoins des habitants du Sud du Département et d'éviter des désagréments aux familles endeuillées (délais d'attente...).

Future caserne des sapeurs-pompiers 2

La municipalité d'Argelès-sur-Mer a mis à disposition du Département des Pyrénées-Orientales le foncier nécessaire à la construction d'un nouveau centre d'incendie et de secours. Ce terrain est situé en sortie de ville, à proximité du giratoire de la route de Saint-André. Depuis ce lieu stratégique, les sapeurs-pompiers interviendront sur toute la commune d'Argelès-sur-Mer et en renfort jusqu'à Port-Vendres, Elne et Saint-Cyprien. Cette nouvelle caserne, actuellement en construction, est dimensionnée pour accueillir jusqu'à 110 sapeurs-pompiers et pour assurer 3 000 interventions annuelles. Elle disposera de 6 véhicules poids-lourds, 8 véhicules légers et d'une embarcation..



**LES AXES DE
NOTRE
ENGAGEMENT
JUSQU'EN 2026**



Jacques Vilanove
Conseiller municipal
Délégué à la Vie Associative et au Sport



Laurence Véziat
Conseillère municipale
Déléguée à la Vie associative et à la Solidarité sociale

“ Sport, loisirs, culture, santé, handicap, social... Les associations argelésiennes poursuivent souvent des missions complémentaires à l'action publique. Elles sont une chance pour nos habitants et un atout pour notre ville. C'est pourquoi, notre équipe municipale se fait un devoir de les soutenir activement.

Argelès-sur-Mer jouit d'un tissu associatif dynamique. Notre ville compte près de 200 associations actives qui participent à son rayonnement et à l'épanouissement de la population. La municipalité met tout en œuvre pour les accompagner au mieux dans leurs projets : prêts de salles municipales, subventions, soutien logistique...



Montant total des subventions allouées aux associations en 2023: **587 067 € TTC**



Philippe Rius
6^e Adjoint
Délégué aux Associations patriotiques

“ Commémorer nos anciens combattants à travers les journées dédiées au souvenir et au recueillement, c'est aussi donner une chance à notre jeunesse d'apprendre l'histoire au-delà de l'école. Il est de notre devoir de perpétuer la mémoire afin que les nouvelles générations puissent être des garants de la paix. Ce sera aussi une des missions de la future Maison des anciens combattants à Argelès-sur-Mer, parking du Grau.



Coût estimé des travaux **20 000 € TTC**



Commerces de proximité



Philippe Filhol
Conseiller municipal
Délégué au Cadre de vie et aux commerces

“ Notre engagement envers les commerces réside aussi dans la proximité que nous tissons avec eux au quotidien. Il nous paraît indispensable d'être présents pour répondre à leurs interrogations et faciliter leurs démarches.



Soutien au marché de plein air, marchés alimentaires, locaux, biologiques ou bien artisanaux, d'antiquités et de brocante :

- > par une communication permettant de renforcer leur visibilité ;
- > par la mise en place d'une charte graphique et de cartographie des commerces qui permet un meilleur accompagnement ;
- > par l'adoption d'une réglementation des marchés de plein air ;
- > par la réalisation d'investissements au village artisanal.

Mise en circulation des navettes d'Aqui qui desservent village et plage et donc désormais tous les marchés et les commerces d'Argelès-sur-Mer dans le cadre de notre politique des mobilités.

Poursuite de l'accompagnement actif des associations de commerçants : aujourd'hui 3 associations de commerçants.

Organisation des marchés nocturnes estivaux et des marchés gourmands afin de promouvoir nos artisans et nos producteurs locaux.

Vie locale

**LES AXES DE
NOTRE
ENGAGEMENT
JUSQU'EN 2026**

**Nous l'avons fait pour vous,
nous l'avons fait avec vous !**



Hôtel de Ville
Allée Ferdinand Buisson,
66700 Argelès-sur-Mer